



# La journée de la laïcité, c'est parce qu'il y a 118 ans...

publié le 13/12/2023 - mis à jour le 04/01/2024

Descriptif :



Le 9 décembre, c'est la date anniversaire de la **loi de séparation des Églises et de l'État** (1905). L'école était déjà laïque depuis Jules Ferry et ses lois de 1881 et 1882. Mais en 1905, la neutralité vis-à-vis de l'ensemble des religions est affirmée par la République française (et donc pour l'ensemble des services de l'État comme la police ou la justice). Cette loi consacre "l'absence de religion officielle", "le respect de toutes les croyances" et "l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction de religion".



De nos jours, le 9 décembre, c'est **la journée nationale de la laïcité**. A cette occasion, lundi à partir de 10h, dans toutes les classes, les élèves du collège ont mené une petite discussion sur un sujet qu'ils connaissent déjà bien : la laïcité !



Voici un aperçu des réflexions sous la forme de nuages de mots. Tous les nuages sont dans le PDF.



Retrouvez également ci-dessous le travail fait, en Maths, par une partie de la classe de 5A :



ou consultable en cliquant sur [ce lien](#).

